



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Cérémonie des Vœux FNTR-TLF
Le 10 janvier 2018
Aux Salons Hoche
Discours du Président de la FNTR, Jean-Christophe Pic

Mesdames et Messieurs les représentants du Ministère des Transports

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux

Chers collègues et amis

C'est pour nous un plaisir de renouer avec la tradition des vœux. Plaisir d'autant plus grand que c'est la première fois que nous présentons conjointement nos vœux avec TLF. Cela nous donne l'occasion de voir dans un cadre convivial celles et ceux avec lesquels nous travaillons étroitement toute l'année, ce genre d'évènement est l'occasion de dresser les perspectives et objectifs de nos Fédérations et de notre secteur pour l'année à venir.

Ce sont effectivement parmi les missions d'une Fédération d'être non seulement au service de ses adhérents au quotidien mais également d'anticiper et d'accompagner, dans les mutations du monde, les changements nombreux qui impactent la vie économique et sociale de notre secteur.

L'année 2017 a été riche en évènements notamment sur le plan politique où la donne a été totalement revue. 2018 sera sans doute dans la même tonalité au regard des réformes qui s'annoncent. Nous sommes d'ores et déjà mobilisés.

Dans un climat qui semble redevenu favorable à l'activité transport, les défis à relever demeurent nombreux. Si on ne peut pas affirmer que la crise que nous avons connue ces dernières années est totalement terminée, force est de constater que le travail ne manque pas pour les entreprises de transport.

Pour autant, lesdites entreprises restent soumises à deux points de fragilité : la pénurie de personnels, et des prix qui peinent à progresser.

Sur la question de l'emploi et du recrutement, comme vous le savez, nous avons lancé l'Initiative TREMPLIN. Dans le transport routier et la logistique, ce sont plus de 20 000 postes, identifiés dans le cadre de l'initiative TREMPLIN qui sont à pourvoir. Et nous sommes convaincus que ce nombre est plus important. Nos démarches vers les pouvoirs publics s'avèrent fructueuses puisque le Ministère du Travail et les services publics de l'emploi ont décidé de s'emparer de l'Initiative TREMPLIN pour en faire une expérimentation de recrutement ciblé avec l'appui des représentants d'un secteur professionnel.

Il s'agit pour nous d'une grande responsabilité car une telle démarche synthétise toutes les actions que doit mener une Organisation professionnelle : créer les conditions favorables à l'exercice de l'activité économique des entreprises, communiquer sur le secteur, orienter vers les formations, et si besoin obtenir les mesures d'accompagnement des pouvoirs publics. Nous nous appuyons sur les outils de la Profession que sont l'AFT d'une part, et l'OPCA transport et ses services d'autres part. Nous saluons leurs représentants ici présents.

Il y a tout lieu de penser que TREMPLIN s'inscrira durablement dans le temps. Les objectifs de recrutement rejoignent les préoccupations gouvernementales de lutte contre le chômage. Très probablement de nombreux enseignements seront à tirer par tous de cette démarche nouvelle.

Par ailleurs, malgré ces tensions, les négociations commerciales des entreprises avec leurs clients demeurent compliquées. Il est toujours aussi difficile d'obtenir le paiement du transport à son juste prix et, ce malgré la pénurie de plus en plus aggravée de conducteurs.

Notre secteur évolue dans un contexte de concurrence européenne vive, et de concurrence intérieure aggravée par l'apparition de nouvelles approches collaboratives qui conjointent le travail illégal.

Concernant les dossiers européens, 2018 sera une année décisive puisque l'ambition de la Commission et du Parlement européen est de boucler le Paquet Mobilité. Les oppositions clivantes sur de nombreux points existent : cabotage, détachement de salariés, temps de conduite et de repos. Il sera difficile de trouver des compromis acceptables. D'autant que nous ne lâcherons rien pour préserver les intérêts des entreprises françaises.

J'en profite pour souligner que cette année nous fêterons les 20 ans du bureau permanent de la FNTR à Bruxelles. 80% de la réglementation s'élabore à Bruxelles. Nous maintiendrons sans relâche notre action d'influence.

Sur la transition numérique, nous développerons résolument le déploiement de la lettre de voiture électronique, enfin reconnue par les pouvoirs publics.

Et également le développement de la blockchain dont nous considérons qu'elle va révolutionner la contractualisation à l'avenir, entre les transporteurs et leurs clients.

Enfin, reste le plus grand défi de tous : la transition énergétique. Nous poursuivrons avec le même engagement les démarches pour permettre à notre secteur, stratégique et irremplaçable dans l'économie française de réduire encore un peu plus son empreinte environnementale : mix énergétique, déploiement du GNV/Bio GNV et recherche de solutions toujours plus innovantes. Nous pouvons saluer ici, l'excellent travail et écoute dont nous avons pu bénéficier sur ce sujet, auprès de notre ministre, Elisabeth Bornes et de ses équipes.

Notre point de vigilance demeure la fiscalité. Nous avons activement participé aux Assises Nationales de la Mobilité. Nous serons particulièrement attentifs aux deux lois importantes à venir : la loi de programmation des investissements qui portera sur les infrastructures, et la loi d'Orientation des Mobilités.

Nous avons formulé des propositions. Et une opposition : le retour de toute écotaxe sous quelque forme que ce soit et quel que soit son champ géographique d'application (taxe régionale, vignette etc....) ceci demeure une ligne rouge pour toute la Profession et pour tous les transporteurs que je rencontre quotidiennement.

Il existe selon nous bien d'autres moyens que de demander toujours plus d'argent aux entreprises de transport. A commencer par mieux utiliser ce qui est déjà collecté ! Nous participerons activement à la concertation sur ces deux projets de loi et nous entendons être écouté.

Cette attention particulière concernant la fiscalité portera également sur la situation des entrepôts logistiques encore trop lourdement insécurisés du fait de redressements nombreux en raison de leur assimilation à des sites industriels.

Enfin, les négociations sociales porteront cette année sur des sujets structurants : outre les négociations salariales, les classifications et la réforme du congé d'activité feront l'objet d'un travail significatif. Souhaitons que ce

dialogue social se déroule dans un climat serein car il engage l'avenir de la branche.

A cet égard, saluons le travail de l'UFT qui nous réunit ainsi que la Confédération nationale de la Mobilité. A nous tous, nous représentons, du fait des règles de représentativité, 90% des entreprises adhérant à une OP.

La FNTR et l'Union TLF à elles deux représentent 72%. C'est dire si pour nous, et pour notre secteur, cette convergence est essentielle. Le fait que nous soyons depuis 18 mois dans les mêmes locaux permet de travailler encore plus étroitement sur de nombreux sujets que ce soit au niveau des permanents ou des professionnels. Ce travail va se poursuivre et se développer à l'avenir. C'est l'objectif et le souhait de nos deux fédérations

Je m'arrêterai là car il y aurait encore évidemment beaucoup de chose à dire. Nous sommes moins là pour entendre des discours que pour échanger librement autour d'un verre. Et puis connaissant ma déléguée générale, elle finirait par me dire comme dans un édito « *c'est curieux ce besoin de faire des phrases* ».

Je termine en vous souhaitant sincèrement à vous et à ceux qui vous sont chers une heureuse année 2018, beaucoup de satisfactions personnelles et professionnelles et une excellente santé.